



Communiqué

«Préposé(e)s aux bénéficiaires, sortons de l'Ombre !»

À : Médias

DE : Fédération des Préposé(e)s aux Bénéficiaires
publics et privés du Québec, F.P.B.Q.

DATE : 03 mars 2011

Objet : Soins aux Aîné(e)s

La Fédération souligne l'engagement annoncé par le Gouvernement du Québec dans l'investissement des quelques 150 millions afin d'améliorer les soins à nos aîné(e)s. Cela représente une première étape dans la bonne direction qui contribuera graduellement à maintenir à leur domicile, ces gens qui désirent vivre le plus longtemps possible.

La Fédération espère que les sommes dégagées cibleront à la base, les soins et services, qui demeurent essentiels à la personne vulnérable dans ses activités quotidiennes. Et qui de plus, aideront le personnel Infirmier, Préposé(e)s aux Bénéficiaires et Auxiliaires familiaux qui sont directement reliés aux clients et non dirigées pour de la gestion. Il ne faut surtout pas effacer de notre mémoire collective, des budgets antérieurs furent alloués, puis furent réduit directement dans les soins à domicile au détriment des coupures très timides dirigées vers les cadres. Pourtant le Gouvernement du Québec nous avait certifiés, qu'aucun soin touchant directement la population ne serait affecté. Nous n'avons qu'à nous rappeler les situations du CSSS Jeanne-Mance de Montréal ou le CSSS des Îles, des Îles de la Madeleine, dont le couperet trancha directement dans les soins et services des personnes vulnérables.

Nous suivrons de près et avec attention, l'évolution du dossier concernant les soins à domicile.

Cordialement, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées !

Michel Lemelin
PDG